

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

**Compte rendu de la rencontre du 18 janvier 2024, 19 h
Au Centre communautaire Ferland**

Contenu :

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 18 janvier 2024

Tableau des présences		
MEMBRES VOTANTS :	Marie-Josée Asselin	Présidente du CVAP et Vice-présidente du comité exécutif Conseillère municipale (Loretteville-Les Châtel)
	Carl Bouchard	Conseil de quartier Chutes-Montmorency
	Florian Burkhard	Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale
	Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale (Cap-aux-Diamants)
	Mélanie Lévesque	Conseil de quartier de Maizerets
	William Philippon	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Éloïse Richard Choquette	Administration portuaire de Québec
	Mario Tremblay	Conseil de quartier de Lairet
MEMBRE NON VOTANTS :	Philippe Charest-Gélinas	Administration portuaire de Québec
	Caroline Fleury	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
	Caroline Gates	Conseillère en environnement – Ville de Québec Division prévention et contrôle environnemental
	Frédérique Lavoie	Coordonnatrice du CVAP
	Philippe Robert	Direction de la Santé publique – CIUSSS de la Capitale-Nationale
NON MEMBRES (INVITÉS) :	Samuel Duclos	Soft dB
	Michel Pearson	Soft dB
	Jonathan Tedeschi	Conseil de quartier Montcalm
ABSENTS :	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire

Sujets	Discussions	Suivis
1. Mot de bienvenue		
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 janvier 2024	L'ordre du jour du 18 janvier 2024 est adopté sur proposition de William Philippon, appuyé par Florian Burkhard.	
3. Adoption du compte-rendu du 20 novembre 2023	Le compte-rendu du 20 novembre 2023 est adopté, sur proposition de Carl Bouchard, appuyé par Marjorie Ramirez.	
4. Suivi d'information de l'APQ	<p><u>Études de portraits sonores (Soft dB)</u></p> <p>Samuel Duclos et Michel Pearson de la firme d'ingénieurs Soft dB (spécialisée en acoustique) présentent leurs études concernant le portrait sonore du secteur de l'Anse-au-Foulon.</p> <p>Faits saillants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : comprendre les sources d'émissions sonores et réaliser des actions pour rendre les sources inaudibles. - Étude d'identification des sources sonores fixes en 2021. Identification d'un top 10 des sources fixes. - Étude d'identification des sources mobiles en 2022. - Identification d'interventions prioritaires pour la réduction des sources sonores et réalisation d'actions de traitement des sources (ex. sur camions déchargeurs, navires, etc.) - 2^e étude d'identification des sources sonores fixes en 2022 pour le secteur de l'Estuaire (bassin Louise). - Données rendues publiques à la communauté en 2023. Les citoyens peuvent connaître les différentes amplitudes sonores dans les zones étudiées ainsi que l'historique des sources : https://www.portquebec.ca/on-sengage/on-prend-soin-de-notre-milieu/ambiance-sonore <p>Q : Mélissa Colombe-Leduc rappelle le contexte de la présentation. Des gens résidant dans les condos Mérici ont porté à l'attention en mai-juin 2023 une problématique de bruit à leur conseillère municipale. Est-ce que des correctifs ont été apportés aux 10 sources de bruits les plus importantes identifiées par la firme ?</p> <p>R : Non, il reste deux sources de bruits pour lesquelles des actions n'ont pas été amenées.</p> <p>Q : L'APQ a maintenant davantage de ressources allouées aux relations avec la communauté. Cependant, le comité technique portant sur les bruits pour faire la liaison avec la Ville dans la foulée de cette étude sonore n'a pas été</p>	<p>Suivi Ville : comité technique concernant les bruits</p> <p>Fournir lettre d'appui à l'APQ.</p>

reconduit. Est-ce qu'il serait possible de faire une mise à jour aux citoyens à propos des actions réalisées ? Quel est le plan de match pour les deux sources sonores restantes?

R : Les données et résultats de l'étude sont rendus publics en ligne par l'APQ pour les citoyens. Des rencontres avec les résidents de Mérici ont été faites sur les interventions réalisées et l'état d'avancement de 28 actions prioritaires. On voit avec les signalements qu'il y a une amélioration. Ce sont les sources mobiles (événements plus ponctuels) qui demeurent plus dérangeants.

Plan de gestion sonore pour le secteur de l'Anse au Foulon

Philippe Charest-Gélinas présente le plan de gestion sonore mis en place par l'APQ.

Volets du plan : collaboration avec les parties prenantes et dialogue avec la communauté, élaboration d'un plan de gestion de l'environnement sonore, atténuation de l'impact sonore des opérations, navires et trains.

Q : Pourquoi le Port n'utilise pas d'écrans sonores pour minimiser l'impact des bruits ?

R : La configuration du port au niveau de l'eau et des condos Mérici dans la falaise fait en sorte que ce type d'installation n'aurait pas beaucoup d'effet sur la transmission du son.

Q : Est-ce que des impacts sonores pourraient être utilisées dans le Cap-Blanc ?

R : Les opérations sont différentes, alors ce ne serait pas les mêmes sources. Il n'y a pas de sources sonores majeures signalées pour ce secteur.

Lettre d'appui pour l'électrification des quais

L'APQ est présentement en recherche de financement afin de réaliser l'électrification de ses quais de croisière et sollicite le CVAP pour une lettre d'appui.

Q : Est-ce que les navires sont prêts pour l'électrification ? L'article fourni par l'APQ indique que 90% des navires ne sont pas prêts. Il faudrait spécifier que même si les quais sont électrifiés, 90% des navires vont continuer d'émettre des polluants avec le diesel. Le caractère d'urgence de la demande de l'APQ n'est pas justifié.

R : Ce qu'on a comme information actuellement est que 40% de la capacité mondiale qui peut fonctionner avec l'électricité, et d'ici 2035 tous les navires devront le faire. C'est pourquoi il faut accélérer le processus d'électrification.

Q : Est-ce que l'électrification des quais pourrait créer une trop forte demande en électricité auprès d'Hydro-Québec et limiter les citoyens dans leur utilisation de l'électricité ? Comment l'APQ va-t-elle fonctionner pour la vente d'électricité auprès de ses clients ? Conserve-t-elle des marges bénéficiaires sur l'électricité.

R : L'APQ ne choisit pas les règles de vente, les prix sont fixés dans un cadre réglementaire précis.

	<p>Des membres du CVAP expriment que malgré que les questionnements évoqués soient légitimes, la démarche d'électrification du Port de Québec est nécessaire et qu'il s'agit globalement d'une opération pour améliorer la durabilité des pratiques, qui va dans le sens des recommandations du rapport Mon Environnement Ma Santé.</p> <p><u>RÉSOLUTION</u></p> <p>Il est résolu que le CVAP appuie la demande de l'APQ pour l'électrification et demande davantage d'information sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impacts de l'électrification des quais sur la consommation résidentielle d'électricité dans le futur - Cadre réglementaire de la vente d'électricité appliqué par l'APQ - Données concernant l'électrification des navires qui transitent par le Port de Québec <p><i>Proposé par Mélissa Coulombe-Leduc et appuyé par Marjorie Ramirez.</i></p> <p><u>Suivis variés</u></p> <p>Q : Y a-t-il eu un suivi auprès de Québec Saint-Laurent (QSL) concernant l'empilement des conteneurs, qui créent une nuisance sonore dans le secteur Cap-Blanc ?</p> <p>R : Il serait difficile de placer les conteneurs différemment selon QSL. L'APQ va les relancer.</p>	
<p>5. Suivi d'information du MELCCFP</p>	<p>Caroline Fleury présente les signalements reçus par le MELCCFP de septembre au 31 décembre 2023.</p> <p><u>Signalements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 signalements au total - Deux signalements traitent du bruit (octobre et novembre). Corrélés avec un même bateau. Les sources n'étaient pas audibles lors de la visite du ministère. - Un signalement dans le secteur Maizerets concernant une présence présumée de poussière rouge. Il s'agissait d'une présence naturelle de spores de champignons. - Divers déversements d'huiles sur les quais. - Un déversement majeur en décembre d'additif à diesel. Le produit a été ramassé à 100%. Le ministère évalue quels seront les suites dans ce dossier. <p><u>Plan de contrôle renforcé pour le Port</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En place depuis un an - Implique inspection des lieux d'entreposage - 21 signalements en 2023, mais 28 visites ont été réalisées par le ministère. - Acquisition de données sur le trafic maritime 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation de substances de transbordement pour identifier des sources de contamination éventuelles - En 2022, 20 interventions au Port réalisées sur 6 sites différents. 4 avis de non-conformité transmis en lien avec ces interventions. - En 2023, 28 interventions réalisées. 4 ont mené à de l'échantillonnage des matériaux transbordés. 	
6. Usage de produits toxiques dans le bassin Louise	<p>Un membre du CVAP souhaite avoir plus d'informations sur le traitement d'algicide qui a été effectué dans le bassin Louise considérant la volonté de l'APQ de favoriser la biodiversité sur son territoire.</p> <p>Réponse de l'APQ : Le traitement est dû aux usages du bassin Louise, notamment la navigation. Ces opérations sont en place depuis 1993. La littérature et la recherche ont amené l'APQ à utiliser l'herbicide aquatique en question. Le traitement est fait aux deux ans. L'herbicide n'est pas nuisible aux animaux. Il est recommandé d'attendre 24h pour la baignade. L'objectif est surtout de détruire les espèces exotiques envahissantes comme le myriophylle. Lors du traitement, le niveau du bassin est descendu à un certain niveau pour éviter la contamination. Une fois que le produit n'est plus actif, le niveau du bassin est remonté à son niveau habituel. Il existe une cellule d'innovation à l'APQ pour étudier les nouvelles possibilités d'interventions de moindre impact, mais il n'y a pas de solution alternative identifiée pour le moment.</p> <p>Q : Quelle est la démarche qui sert à l'évaluation du produit utilisé? Réponse de l'APQ : Nous pouvons fournir l'étude d'impact qui a été réalisé pour l'utilisation du produit en question.</p>	APQ : Fournir étude d'impact de l'utilisation de l'algicide dans le bassin Louise
7. Présentation du bilan du CICEL	Ce point est reporté à une prochaine rencontre en raison du temps.	
8. Fonctionnement interne	<p><u>Adoption du plan d'action</u></p> <p>Les membres du CVAP souhaitent se doter d'un plan d'action. Le contenu et la forme seront abordés à la prochaine rencontre.</p>	<p>Mettre le point du plan d'action en début de rencontre de la prochaine rencontre</p> <p>Proposer un modèle de plan d'action</p>

<p>9. Varia</p>	<p><u>Passifs environnementaux</u> Question pour l'APQ : Le dernier rapport financier présente des passifs environnementaux d'1,7 millions \$. À quoi cela correspond ? Réponse: Ce genre de calcul s'effectue à chaque année par exemple pour des renouvellements de baux ou des transferts. L'APQ peut revenir avec plus de détails sur le montant en question.</p> <p><u>Règlement sur le chauffage au bois</u> Marie-Josée Asselin mentionne l'adoption par la Ville du récent règlement sur le chauffage au bois et l'intention de la Ville de persister en ce sens pour la qualité de l'air. Elle rappelle que le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques recommandait également cette mesure. La Ville s'est aussi dotée de la capacité de restreindre l'usage des foyers en période de mauvaise qualité de l'air.</p> <p><u>Déneigement</u> Un membre du CVAP signale que les camions de déneigement dans son quartier créent possiblement un enjeu en termes de qualité de l'air lorsque ceux-ci sont arrêtés pendant une longue période en laissant tourner les moteurs. L'odeur de diesel est perceptible même le lendemain matin.</p>	<p>APQ : Préciser le montant des passifs</p>
<p>10. Fin de la rencontre</p>	<p>Levée de la rencontre.</p>	